

Note de service

DESTINATAIRES : Toutes les équipes du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR: Benoit St-Denis, adjoint au DGA-SPER

DATE : 15 septembre 2021

OBJET : **DÉPLACEMENT DU PERSONNEL EN LIEN AVEC LES
ÉCLOSIONS VIRALES (GASTRO, INFLUENZA ET COVID)**

À la suite de plusieurs interrogations sur le déplacement du personnel, voici une précision à appliquer dans les secteurs touchés par une éclosion virale (gastro, influenza et COVID-19 seulement) :

- Lors d'une éclosion virale sur une unité de soins, il n'est pas recommandé de déplacer le personnel de cette unité pour combler des besoins sur une autre unité, ni d'y déplacer une ressource d'un autre secteur.
- Même si la stabilité du personnel est à privilégier, il est permis au personnel de soins d'être déplacé d'une unité dédiée au cas confirmés de COVID-19 qui n'est pas en éclosion, vers une unité n'en n'ayant pas.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.